

CONDITIONS GENERALES

COURS DE FRANÇAIS CARITAS

Je peux suivre un cours de français chez Caritas si :

- Je suis **adulte** (18 ans et +)
- **J'habite** à Yverdon, Orbe ou le Nord vaudois, Nyon, Gland ou La Côte
- **je sais lire et écrire dans ma langue** et je connais bien l'alphabet français
- je ne peux pas payer un cours dans une école de langues
- **je paie** les frais d'inscription
Si j'annule mon inscription ou si je perds ma place (exclusion) : pas de remboursement
- je suis **disponible** tout le semestre
Cours standard : si je suis absent.e 3 semaines de suite sans m'excuser ou 4 semaines de suite avec excuses, je perds ma place (exclusion)
Cours semi-intensif ou atelier de préparation au test fide : si je suis absent.e 3x de suite, ou si je suis présent.e – de 60%, je perds ma place (exclusion)

Quelques informations :

- **Permis de séjour** : je peux suivre un cours même si je n'ai pas de permis de séjour; les personnes qui ont un permis B ou C sont prioritaires
- **Frais d'inscription** : cours standard : Fr. 25.-/semestre, cours semi-intensif : Fr. 50.-/semestre, atelier de préparation au test fide : Fr. 35.-/semestre
- **Durée** : cours standard = toute l'année scolaire, de fin août à fin juin. Pas de cours durant les vacances scolaires vaudoises
- **Nombre de cours par semaine** : je ne peux pas suivre plus d'un cours standard par semaine
- **CSIR, EVAM, ORP** : je peux suivre un cours Caritas si place disponible et si je n'ai pas d'autre cours
- **Attestation** : à la fin du cours, je reçois une attestation. Attention : ce document n'est pas un certificat officiel (il n'est pas valable pour le permis de séjour)
- **Garderie** : seulement sur inscription et si place disponible ; dès 6 mois à Nyon, dès 1 an à Yverdon
- **Formateur.ices** : les cours standards sont donnés par des bénévoles ; les cours semi-intensifs et l'atelier de préparation au test fide sont donnés par des formateurs et formatrices professionnel.les